

Alliance Solidaire des Français de Casablanca et sa région

Liste conduite par **MOHAMED OULKHOUIR**



Mohamed OULKHOUIR, 43 ans, né à Kelaat M'gouna, avocat d'affaires, chroniqueur radio et président de l'Association Marocaine de Droit du Travail.

Immigré et enfant d'immigrés, la République française m'a donné accès à la même éducation, aux mêmes soins, aux mêmes droits que ses fils et ses filles. Elle m'a aussi naturellement soumis aux mêmes devoirs et aux mêmes exigences. Et je suis devenu l'un de ses fils. Pleinement, totalement.

Parce que les avocats ont toutes les qualités pour participer efficacement à l'élaboration de la loi, qui mieux que l'un d'entre eux pour défendre et faire valoir vos droits ?



Ce dont j'ai pu bénéficier doit être garanti à toutes et à tous. Peu importe leurs origines dès lors qu'ils partagent le même horizon et des valeurs républicaines communes. C'est pourquoi je suis candidat et c'est pourquoi j'entends me mettre pleinement au service de mes compatriotes.

En votant pour la liste ASFE vous allez élire des candidats qui parleront d'une seule et même voix sur tout le territoire marocain et dans le monde. Nous serons les premiers concernés par les problématiques des Français au Maroc. C'est seulement de cette manière que les Français de l'étranger pourront obtenir les réelles avancées qu'ils méritent et ce faisant de faire prendre à la notion de République son sens plein et entier.

C'est pourquoi j'entends pleinement me mettre au service de mes compatriotes en militant notamment :

- pour la gratuité des frais de scolarité pour les Français de l'étranger, car non seulement c'est mettre fin à une injustice mais aussi parce que l'éducation de toutes et tous est la solution à tous nos maux présents et futurs,

- pour davantage de solidarité et de prise en compte des spécificités et des difficultés des Français de l'étranger en termes de mariage mixte, d'adoption, de couverture sociale, d'indemnité chômage et de précarité, car la République Française c'est aussi ça et ce doit être la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières,

- pour qu'enfin les Français de l'étranger ne soient plus considérés et traités comme des citoyens de seconde zone, et ce à tel point que l'on puisse d'autorité et en violation de la loi leur interdire l'accès à la mère patrie.

NOS ENGAGEMENTS

avec

PASCALE VORON
WILLIAM SIMONCELLI
STÉPHANIE SEKKAT
MAJID TAZI
CÉLINE VERGIN
STÉPHANE WOLSZTYNSKI
CLAIRE PLANTUREUX
MOULAY BOUAMOUD
ELODIE DA SILVA
JALAL NINIA

D'avantage de solidarité et de prise en compte des difficultés des Français de l'étranger en termes de mariage mixte, d'adoption, de couverture sociale, d'indemnité chômage et de précarité, car la République Française c'est aussi la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Disponibilité réelle et une véritable reddition des comptes de la part des représentants des Français de l'étranger.

Mise en place d'une représentation véritable des Français de l'étranger qui ne sont pas et ne doivent pas être considérés comme des citoyens de second zone.

Gratuité des frais de scolarité pour les Français de l'étranger car l'éducation est la solution à tous nos maux présents et futurs.

Réelle et véritable protection juridique et consulaire des droits des Français à l'étranger et des investissements réalisés par les Français à l'étranger. Droits trop souvent sacrifiés sur l'autel de la raison d'Etat.

